



**CONDITIONS DE SOUSCRIPTION AU SERVICE M-JIRO
COMMERCIALISE PAR HERI MADAGASCAR, EN PARTENARIAT AVEC ORANGE MONEY
MADAGASCAR**

Article 1 – Champ d’application

Les présentes CGV s’appliquent, sans restriction ni réserve à l’ensemble des ventes du service m-jiro conclues par HERi Madagascar – Société à Responsabilité Limitée au Capital de 3.800.000.000 Ariary sise au lot 56 Avenue du General Charles de Gaule, 1er étage à Tsiadana Route de l’Université, Antananarivo immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d’Antananarivo sous le numéro RCS 2012B00193 et portant les numéros d’identification statistique n° 31001 11 2012 0 10204 et fiscale n°300763132 – (« le Vendeur ») auprès d’acheteurs non professionnels (« Clients »), désirant acquérir des produits proposés à la vente (« Les Produits ») par le Vendeur ou ses Partenaires (« Partenaires »). Avant tout achat, le Client est tenu de prendre connaissance des caractéristiques principales des Produits (spécifications, illustrations, et indications de dimensions ou de capacité des Produits). Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant d’avoir effectué l’achat. Ces CGV pouvant faire l’objet de modifications ultérieures, la version applicable à l’achat du Client est celle publiée sur le site internet de Heri Madagascar et d’Orange Money Madagascar à la date de passation de la commande.

Article 2 – Définitions

Client : désigne une personne ayant souscrit au Service

Service : désigne le service m-jiro permettant à toute personne résidente à Madagascar, et disposant d’un compte Orange Money, sous réserve de l’accord de HERi Madagascar, de pouvoir acquérir un système solaire commercialisé par HERi et incluant une solution de financement PAYG

Acompte : Paiement partiel effectué au moment de l’activation du service et à valoir sur le montant total de la somme due par le Client .

Compte Orange Money : désigne le compte de monnaie électronique rattaché à un numéro de téléphonie Orange, ouvert au nom du Client, sur lequel sont inscrites les unités de valeurs électroniques (UV) à ou monnaie électronique dont il dispose, et à partir ou à destination duquel, le Client peut effectuer les opérations de transfert d’argent et de paiement

Données personnelles : désigne les informations d’identification du Client

Conditions Générales de ventes (CGV) : désignent les présentes conditions légales de vente des produits ou services en l’absence d’accord spécifique.

Pay-as-you-go (PAYG): Une technologie permettant aux clients de payer les produits au fil du temps, au lieu de payer l'intégralité du coût, via' un compte Orange Money dans le cadre de cette offre

Vendeur : entreprise commercialisant les kits sous la marque m-jiro, à savoir HERI Madagascar

Territoire : désigne le territoire de Madagascar

Article 3 – souscription au Service

Le Service est ouvert, dans la limite de la disponibilité du stock, à toute personne physique résidant à Madagascar et ayant préalablement ouvert un compte Orange Money.

La souscription au Service s'effectue comme suit :

- présentation de la pièce d'identité ayant servi à l'ouverture du compte Orange Money
- communication de l'adresse exacte du lieu où le kit sera utilisé
- paiement des frais d'accès via Orange Money, avant installation

Toute modification d'une de ces informations personnelles devra être signalée au Vendeur dans un délai de quinze (15) jours, et notamment en cas de changement de l'adresse personnelle (domicile) du Client.

La saisie du code secret Orange Money par le Client valide et conclut le présent Contrat entre les parties.

Article 4 – Validité des offres

Les offres sont valables pour une durée d'un mois à compter de leur émission, et dans la limite des stocks disponibles. Toute modification des offres constitue une nouvelle offre qui devra être expressément approuvée par nos soins. Les engagements pris par nos agents, représentants ou Partenaires ne peuvent nous engager qu'après acceptation confirmée par écrit du Vendeur

Article 5 – Prix & Conditions de paiement

Les prix sont indiqués en Ariary toutes taxes comprises sauf mention expresse figurant sur les offres et pour tout le Territoire. Des frais de livraison pourront être facturés aux Clients en sus du prix de vente des Produits.

Le prix total de la commande toutes taxes comprises et des frais de livraison (si applicable) est indiqué dans le SMS et/ou affichage direct sur le mobile et/ou tout autre support choisi par le Vendeur remis au Client lors après acceptation de la vente

La taxe sur la valeur ajoutée est celle en vigueur sur le Territoire le jour de l'achat.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les Produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment l'achat, sous réserve de disponibilité.

Les Produits sont payables selon le calendrier de paiement choisi par le Client. L'acompte est payable le jour de l'achat ou de la passation de commande, puis le paiement du solde doit se faire selon le calendrier choisi par le Client.

Le Client pourra payer ses Produit soit depuis son compte Orange Money qu'il aura déclaré au moment de la vente et qui est associé à son Produit, soit depuis le compte Orange Money d'un tiers ou encore directement auprès d'un point de vente Orange Money. Aucun autre moyen de paiement ne pourra être accepté, y compris le paiement en numéraire.

Le paiement depuis le compte Orange Money du Client est gratuit. Les autres options de paiement via Orange Money telles que susmentionnées pourront faire l'objet de tarification suivant les modalités tarifaires du service Orange Money opéré par Orange Money Madagascar.

Le transfert de propriété des Produits ne s'opérera au Client qu'après le paiement intégral du prix. En revanche, le transfert des risques s'opérera au moment où le Client (ou toute tierce personne désignée par le Client) prendra possession du Produit.

Article 6 – suspension & résiliation

6.1. Suspension

En cas de manquement par le Client à une obligation contractuelle, notamment s'il ne paie pas les frais de rechargement convenus, le Vendeur se réserve le droit de bloquer le fonctionnement du Produit sans avoir besoin de recourir à une quelconque formalité complémentaire.

6.2. Résiliation.

Le vendeur se réserve le droit, un mois après la suspension du Service et lorsque le Client ne respecte pas ses obligations, de résilier le présent Contrat.

En cas de résiliation du Contrat, le Client n'est pas en droit de réclamer le remboursement des frais d'accès au Service ainsi que les montants déjà payés.

Le Client devra, en cas de résiliation, restituer le Produit en bon état général de fonctionnement à la fin du contrat. Le Vendeur se réserve le droit de facturer au Client les éléments manquants ou endommagés du matériel.

Article 7 – Promotions et remises

Sauf mention contraire, les promotions et remises ne sont pas cumulables.

Article 8 – Réclamations

Le Client est tenu de s'assurer de la conformité des Produits au jour de leur livraison / retrait selon le cas. Toute réclamation devra être notifiée dans un délai de 10 jours à compter de la livraison. Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable du Vendeur.

Article 9 – Garantie

Les Produits vendus ont des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Sauf mention contraire, les Produits sont couverts par une garantie de trois ans (3) à compter de la date d'achat pour les Clients résidents à Madagascar uniquement. A ce titre, les réparations des dommages sous garantie sont assurées gratuitement par le Vendeur. S'il n'est pas possible de réparer le Produit, il pourra être procédé à un échange ou à un remboursement de celui-ci.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Vendeur par tous moyens mis à sa disposition et dont il peut notamment prendre connaissance sur le site www.orange.mg. et présenter la facture qui lui a été remise lors de l'achat.

Exclusions de la garantie

La présente garantie s'exerce sans préjudice des garanties légales de conformité et des vices cachés mais est exclusive de toute autre garantie.

Sont exclus du champ d'application de la présente garantie :

- Les dysfonctionnements du matériel résultant : d'une erreur de manipulation, des dégradations, un acte de vandalisme ou de sabotage réalisé par l'utilisateur final ou par tout tiers, des causes externes à l'installation notamment l'humidité et tous risques naturels tels qu'incendie, foudre, tempête, inondation ou tout événement de force majeure ;
- de la non-conformité aux instructions de mise en service, d'utilisation ou d'entretien, notamment par rapport aux prescriptions du manuel d'utilisation ;
- les chocs ou chutes du produit ;
- toute installation ou intervention défectueuse effectuée sur le matériel ;
- l'utilisation d'appareils électroniques non compatibles avec le matériel ;
- l'ouverture ou la modification du matériel ou de ses composants (autre que le simple déballage du matériel) ; toute réparation effectuée par une personne non autorisée.

Important : Lors de la constatation de la non-conformité ou du dysfonctionnement d'un produit, le Client doit cesser immédiatement son utilisation et en avertir le Vendeur. Sans cela, le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable des dégâts matériels ou humains résultant du dysfonctionnement ou de la non-conformité.

La garantie du Vendeur est, en tout état de cause, limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Frais de retour

Lors de la période de garantie légale de conformité, les frais de port sont à la charge du Vendeur. Au-delà de cette période, les frais de retour sont à la charge du client. Le Vendeur se réserve le droit de facturer les frais inhérents à un retour injustifié.

Article 10 – Informations et libertés

Les données à caractère personnel relatives au Client recueillies par le Vendeur sont traitées dans le cadre de l'exécution des présentes conformément aux dispositions de la loi N°2014-038 sur la protection des données à caractère personnel à Madagascar.

Le Client autorise d'ores-et-déjà le Vendeur à utiliser ces données dans le cadre d'opérations de marketing direct, par tout média disponible, pour communiquer ces données à la demande des Autorités judiciaires ou Administratives compétentes. La communication se fera conformément aux dispositions légales applicables en la matière.

Le Client autorise également Orange Money Madagascar, partenaire du Vendeur, à exploiter ces données en vue de lui offrir des services financiers et notamment de prêt, à l'avenir.

À tout moment, le Client peut faire valoir son droit d'opposition dans les conditions susmentionnées en lui adressant une demande écrite dans un délai de 7 jours à compter de la date d'activation du présent Contrat.

Article 11 – Force majeure

Chacune des parties ne pourra être tenue pour responsable de l'absence d'exécution de tout ou partie du Contrat suite à un événement de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence.

Est considéré comme cas de force majeure tout événement imprévisible ou inévitable qui, de par sa nature ou ses conséquences, ne peut être évité ni surmonté par la Partie qui l'invoque, et qui est de nature à rendre impossible, en tout ou en partie, temporairement ou définitivement, l'exécution de ses obligations contractuelles : actes de guerre, incendie, explosions, inondations, troubles civils, émeutes, embargo, incendie, inondation, intempéries exceptionnelles, interdictions ou restrictions des autorités publiques à la fourniture du Service.

Si le cas de force majeure dure plus de trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit du présent Contrat par l'une ou l'autre des parties huit (8) jours après l'envoi d'une lettre avec accusé de réception, notifiant cette décision.

Article 12 – Droit Applicable

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit Malgache.

Article 13 – Litiges

Sauf stipulation contractuelle contraire, le contrat de vente est régi par le droit malgache. Sera seul compétent en cas de contestation quelconque, le Tribunal de Commerce d'Antananarivo.

Article 14 – Acceptation du Client

Le fait d'effectuer un achat emporte adhésion pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits achetés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.